INSEE ILE-DE-FRANCE faits et chiffres

N° 233 - Juin 2010

Marché du travail

Le taux de chômage se stabilise au 1er trimestre 2010

C. Drigny -Mériel
Service statistique

Au 1er trimestre 2010, le taux de chômage en Ile-de-France s'établit à 8,4 % de la population active. Il demeure inférieur à celui de la France métropolitaine (9,5 %).

Comparé à celui du trimestre précédent, le taux de chômage reste stable en Ile-de-France comme en France métropolitaine.

Sur un trimestre, le taux de chômage évolue de façon inégale selon les départements. Il augmente de 0,1 point en Seine-Saint-Denis. Il reste stable dans les Yvelines et dans le Val-de-Marne tandis qu'il baisse dans les autres départements.

En ce début d'année, la Seine-Saint-Denis et Paris conservent les taux de chômage les plus élevés, respectivement 11,4 % et 9,1 %.

Sur une période d'un an, le taux de chômage est en hausse dans tous les départements franciliens. Il progresse, en moyenne, de un point dans l'ensemble de la région par rapport au premier trimestre 2009.

Les chiffres clés

TAUX DE CHOMAGE (en %) du 1er trimestre 2010 (1)	
Ile de France	**8,4**
Province	9,8
France métropolitaine	9,5

(1) données provisoires
Données en moyenne trimestrielle et corrigées des variations saisonnières (CVS)
Source : Insee, taux de chômage localisés

Evolution du taux de chômage

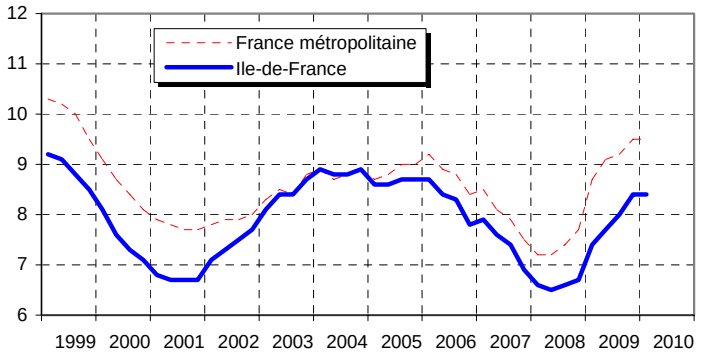

Données en moyenne trimestrielle et corrigées des variations saisonnières (CVS)
Source : Insee, taux de chômage localisés

Rédaction achevée le 15 juin 2010

Taux de chômage localisés par département

Départements	2009 1er trimestre	2009 2e trimestre	2009 3e trimestre	2009 4e trimestre	2010 1er (1) trimestre	Evolution (en points) sur 3 mois	Evolution (en points) sur 1 an
Paris	8,2	8,5	8,8	9,3	9,1	-0,2	0,9
Hauts-de-Seine	6,7	7,0	7,3	7,8	7,7	-0,1	1,0
Seine-Saint-Denis	10,2	10,5	10,8	11,3	11,4	0,1	1,2
Val-de-Marne	7,1	7,4	7,7	8,1	8,1	0,0	1,0
Seine-et-Marne	6,5	6,9	7,1	7,4	7,3	-0,1	0,8
Yvelines	6,0	6,2	6,4	6,8	6,8	0,0	0,8
Essonne	5,9	6,2	6,5	6,9	6,8	-0,1	0,9
Val-d'Oise	8,0	8,4	8,7	9,1	9,0	-0,1	1,0
Ile-de-France	7,4	7,7	8,0	8,4	8,4	0,0	1,0
Province	9,0	9,4	9,5	9,8	9,8	0,0	0,8
France métropolitaine	8,7	9,1	9,2	9,5	9,5	0,0	0,8

Données en moyenne trimestrielle et corrigées des variations saisonnières (CVS) - (1) provisoires

Source : Insee, taux de chômage localisés

Méthodologie :

L'enquête Emploi en continu est la seule source permettant de mettre en œuvre les définitions préconisées par le Bureau international du travail (BIT) sur le chômage. Cependant, la taille de l'échantillon de cette enquête ne permet pas de procéder à des estimations départementales : la ventilation du chômage BIT national par département utilise les séries des DEFM départementales pour localiser le chômage (c'est la raison pour laquelle l'utilisation du terme « chômage au sens du BIT » est inappropriée en dehors du calcul national et que le terme « taux de chômage localisé » est employé au niveau infra-national). Le nombre de chômeurs est alors estimé en appliquant le poids du département dans les DEFM de catégorie A au total des chômeurs BIT de la métropole. Ce nombre est ensuite corrigé des variations saisonnières. On en déduit ainsi des taux de chômage localisés qui représentent le rapport du nombre de chômeurs à la population active totale.
Le calcul de la population active occupée s'appuie sur les estimations annuelles d'emploi au lieu de travail, « transformé » en emploi au lieu de résidence à partir des résultats des recensements, puis trimestrialisé par interpolation linéaire.

Définitions :

Taux de chômage : nombre de chômeurs rapporté à la population active totale

Population active occupée : population ayant un emploi salarié ou non salarié et militaires du contingent jusqu'en septembre 2002

Population active totale : population active occupée et chômeurs. Cette population est estimée au lieu de résidence.

DEFM : Les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi sont classés par catégories, définies à partir du type de contrat de travail recherché et de l'activité éventuelle du demandeur d'emploi au cours du mois d'observation.
Depuis février 2009, la catégorie A regroupe les anciennes catégories 1,2,3 hors activité réduite : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Direction régionale d'Ile-de-France
7, rue Stephenson - Montigny-le-Bretonneux
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directeur de publication : Sylvie MARCHAND
Rédaction et conception de la maquette : Service statistique de la direction régionale
ISSN 1635-9984 - Code SAGE AFCH1052 - Dépôt légal : Second semestre 2010 © INSEE 2010
Pour tout renseignement complémentaire, contacter le 01 30 96 90 51

Insee Ile-de-Fr@nce Infos : la Lettre d'information électronique vous informe tous les mois de l'activité de l'Insee Ile-de-France
www.insee.fr/ile-de-france